Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 19 (1881)

Heft: 22

Artikel: Coumeint quiet sè faut pas laissi conseilli pè la dzalodzi

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-186436

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il est expressément défendu de fumer dans les rues de St-Pétersbonrg. L'empereur Nicolas avait une telle aversion pour les fumeurs, que la fumée d'un cigare, lui semblait un crime de lèse-odorat.

Un jeune Français, récemment débarqué des bords de la Garonne sur la rive de la Néva, se promenait un jour sur la Perspective, en compagnie d'un Havane qui avait pour lui tous les attraits du fruit défendu. La Perspective de Newski était déserte et silencieuse; à cette heure matinale notre flâneur ne craignait pas d'être surpris en contravention, lorsque tout à coup il fut abordé par un officier, qui lui dit :

- Il paraît monsieur, que vous ignorez les règlements de la police sur les fumeurs?

J'ai trop de respect pour la vérité pour vous répondre affirmativement, répliqua le fumeur en envoyant une vigoureuse bouffée de tabac au nez de son interlocuteur.

- Alors pourquoi fumez-vous? répondit à son tour l'officier.

- Pour me désennuyer et passer le temps qui, dans votre chien de pays, soit dit sans vous offenser, me paraît passablement long.
- Sans commettre une indiscrétion, pourrait-on savoir ce qui vous retient?
 - Ce sont mes affaires.

- Monsieur est négociant, sans doute?

- En vin ou en vain, comme vous le désirerez, car les temps sont durs; vos grands seigneurs ont le mauvais goût de ne boire que du champagne, et moi je n'ai que du bordeaux à leur offrir; aussi depuis mon arrivée jusqu'à ce jour, j'ai fait choux blanc, quoique ce légume, cher à tout bon estomac russe, ne figure pas sur la carte de mes prix-courants.

Devisant ainsi, le commis-voyageur et l'officier cheminaient, l'un près de l'autre, sur le trottoir de la Perspective de Newski, dans la direction du Palais d'hiver.

- Vous me faites l'effet d'un bon diable, mon officier, lui dit le voyageur; me permettrez-vous, pour faire plus ample connaissance, de vous offrir un cigare? Je vous préviens qu'ils
- Je vous remercie mille fois, je ne fume jamais. En ma qualité d'officier, je ne puis enfreindre les ordres de Sa Majesté. L'empereur Nicolas est sévère sur le chapitre de la dis-
- Sa Majesté! s'écrie le voyageur en riant, Sa Majesté se fiche pas mal de vous et de moi ; elle dort encore à cette heure. Allons, acceptez ce havane, enflammez-le, fumez, et l'empereur Nicolas n'en saura rien.

L'officier persista dans son refus.

- A propos, mon brave, reprit le Bordelais, connaissez-vous Nicolas?
 - Qui ne le connaît pas?
 - Le voyez-vous souvent?
 - Tous les jours pour affaires de service.

- Tous les jours ?

- Sans doute, puisque la nature de mes fonctions m'attache on ne peut plus près de sa personne.

- Et chaque jour vous pouvez lui parler?

- Comme je vous parle en ce moment.
- Ah çà! mon capitaine, ne blaguons pas, ce que vous me dites là n'est pas une balançoire?

 Un officier qui se respecte ne ment jamais.
Eh bien! puisque vous connaissez Nicolas, dites-le moi franchement, est-ce un bon zig?

· Voilà un mot que je ne comprends pas.

- Un bon zig signisie un bon enfant ; or, je vous le demande, votre empereur mérite-t-il l'application?

L'officier, que la gaieté toute française du voyageur amusait, répondit :

- L'empereur est d'une telle sévérité pour moi, que je ne puis répondre à cette question.

- Je comprends, vous l'aimez peu, vous ne l'aimez guère, vous ne l'aimez pas, comme dit la chanson... Tant pis! car je vous aurais prié de me rendre un service.

- Lequel?

- Celui de lui faire parvenir la carte de mes prix-courants. Mes vins sont excellents, mes prix modérés, deux recommandations qui remplacent avec avantage celles que je n'ai point.

- Je puis faire mieux encore pour vous.

- Serait-ce possible, mon colonel?

 Je puis vous présenter au maître d'hôtel de Sa Majesté, demain matin si vous le désirez, à dix heures précises.

- Au Palais d'hiver; je vous attendrai devant la grande porte, mais soyez exact.
- C'est convenu, mon général, j'apporterai des échantillons, et si j'obtiens une commande, comme je l'espère, nous nous flanquerons une culotte soignée au restaurant en buvant à la santé de l'empereur.

Sur ces entrefaites, les deux promeneurs étaient arrivés sur la place du Palais d'hiver.

- Faites-moi le plaisir de jeter votre cigare, dit l'officier au Bordelais, car les hommes de garde au Palais pourraient me voir et me considérer comme complice de votre contravention.

Bien volontiers, répondit le fumeur.

Et, joignant le geste à la parole, il lança dans l'espace le bout de son cigare enflammé. L'officier regarda sa montre; elle marquait huit heures.

- Pardonnez-moi, dit-il, si je suis forcé de vous quitter; mon service me réclame. Nous nous reverrons demain, à notre rendez-vous.
- Je serai exact; vous pouvez y compter. Adieu, mon général.

L'officier disparut dans la cour du Palais, et le voyageur rentra à son hôtel en disant :

- Quel honneur, si je pouvais écrire sur mon carnet d'ordres le nom de Sa Majesté l'empereur Nicolas, autocrate de Russie, roi de Pologne, etc. !

Le lendemain, à dix heures, il trouva sa connaissance de la veille se promenant de long en large devant la porte du Palais.

- Eh bien! mon brave, lui demanda-t-il après avoir échangé une cordiale poignée de main, que dois-je espérer?

- La commande que je vous ai promise hier, répondit l'officier. Venez. Sa Majesté, prévenue de votre visite, vous recevra elle-même.

Un instant après, le Bordelais se trouva dans une pièce modestement meublée et n'indiquant en rien la magnificence d'une demeure impériale.

- Cet appartement, s'écria-t-il est donc le bazar de celui qui tient dans ses mains les destinées de soixante millions d'hommes? Ma foi, mon brave, vous conviendrez avec moi que votre empereur n'est pas difficile.

L'officier sourit et lui demanda s'il avait apporté son carnet.

Le voici, répondit le voyageur.

L'officier le prit, le feuilleta pour la forme, et écrivit sur une page vierge encore, une importante commande, au bas de laquelle il signa : Nicolas.

- Que vois-je, oh! mon Dieu! s'écria le commis voyageur en s'inclinant devant l'officier..., vous.. vous... seriez....

- Je suis l'empereur, heureux d'avoir pu vous rendre le service que vous m'avez demandé hier.

Cette signature, ajouta le voyageur en la portant à ses lèvres, fera ma fortune.

- A mon tour, répondit l'empereur, j'ai une grâce à vous demander, monsieur.

- Oh! parlez, sire.

- La première, de ne plus fumer dans les rues de Saint-Pétersbourg. Les Français ne doivent donner que de bons exemples.

(A BALLUYDIER.)

Coumeint quiet se faut pas laissi conseilli pe la dzalodzi.

On vilhio cocardier, gaillâ retso, mâ étiquo, avâi marià 'na dzeina gaupa, bin galéza et tota dzeintrollietta. Cein ne fasâi pas on pâ dâi mî assorti, mâ que volliâi-vo! La coo avâi prâo mounia et la lurena sè peinsâvè petétrè qu'avoué la pé d'on vîlhio l'ein porrâi prâo retrovâ, on dzouveno. L'allà

bin d'a premi que furont mariâ; mâ cé vilhio renitant sè trovà dzalâo qu'on tonaire, et sa pourra fenna ne poivè pas pi allâ tatâ lè dzeneliès sein que se n'homo sâi appondu à sè cotillons, kâ lâi seimbliâvè adè que ti lè valets la remolâvont et la tchafâvont quand n'étâi pas quie. Avoué tot cein, lo pourro gaillâ coumeincivè à décheindrè la garda; vegnâi adé pe set, et lo momeint dè veri l'arma à gautse arrevâvè âo galop; mâ adé dévourâ pè la dzalodzi, ne poivè pas sè décidâ à parti avoué l'idée que sa fenna sè porrâi remariâ; assebin sè crampounà tantquiè que l'ausse z'u ruminâ et manigansi oquiè po lo lâi gravâ. A la fin, lo momeint dè mettrè lo gardabit dè sapîn arrevà, et tot fut de.

La véva porta lo deuit, coumeint dè justo, mâ n'allà pas grandteimps que lè chalands coumeinciront à la reluquâ, et sein pi peinsâ à sè remariâ, ne lè remâofâvè pas. Mâ vâitequie qu'on bio dzo le recai onna lettra dè se n'homo, écrita dè se n'écretoura vretablia, que lâi desâi que se l'avâi lo malheu dè sè remariâ, l'arâi lo lizi dè s'ein repeintrè. La pourro fenna fe tot époâirià su lo momeint; mâ ein aprés le sè peinsà que cllia lettra n'étâi que n'a folérâ et le recoumeinça à djazâ avoué on galé luron que lâi tapavè dein lo ge, kâ l'idée d'avâi on homo po la défeindre lâi étâi vegnâ du cllia lettra. Crac! lo leindéman vaitsé onco onna lettra pe terriblia què la premire, que la revouiquie remé ein couson. Le racontà l'afférè à sa serveinta qu'étâi à la maîson dza du mé dè dix ans et à gnoui l'homo, dè son viveint, avâi promet que le porrâi lâi restâ tant qu'à la fin dè sè dzo. La serveinta fe état d'étrè tot ébaïà mâ tot parâi l'avâi l'air d'avâi dou z'airs, que sa maitra s'ein démaufià. Stasse ein parlà assebin à se n'amairâo que rise d'aboo dè la farça, mâ cein lo tracassivè on bocon. Adon coumeint sè démaufiâvont dè la serveinta, la véva lâi fâ on dzo, rein què po savâi cein que le derâi:

— Accutâ, Fanchette, comptâvo mè remariâ, et peinsâvo poâi vo gardâ tant que vo z'ariâ volliu; mâ me n'homo ne vâo pas, vu que m'écrit du l'autro mondo po lo mè défeindrè; et coumeint lo vu pas contrariyi, mè vayo d'obedjà dè renonci à mon ménadzo et vu retornâ tsi ma mére; dusso dont vo bailli voutron condzi et vo faut vo vouâiti on autra pliace po lo premî dâo mâi que vint.

Mâ fâi la Fanchette qu'avâi pe poâire qu'einvià dè s'ein allâ, sè peinsâ que faillâi mî sè mettre dâo coté dè la bordzaise què dâo vîlho qu'étâi bo et bin moo, et le lâi fe: mâ lè timbro que y'a su lè lettrès ne sont ni dâo paradis, ni dè l'einfei; ne le vignont don pas dè lè d'amont, et pî voutron vilhio, qu'étâi tant avâro ne lè z'arâi pas affranchès. N'est don pas li que lè z'einvouîè, clliaô lettrès.

— L'est bin cein que mè peinso, se répond la fenna; mâ ne mè remârio pas dévant dè savâi cein qu'ein est.

Adon la serveinta lâi racontâ que lo vilhio avâi écrit clliâo lettrès dévant dè mouri et que lâi avâi bailli ceint francs po lè remettré tsau iena à la pousta ti lè iadzo qu'on valet arâi fé état dè volliâi frequentâ perquie. Le lâi dit que l'ein avâi enco on part et la priâ dè lâi perdenâ. Le lâi baillâ lè z'autrès lettrès, et clliâo duès pernettès firont dâi tolès recafâiès ein lè liaiseint que l'ein euront mau âo veintro.

Ora lo resto, vo lo peinsâ: lo mariâdzo sè fe; la Fanchette restâ; furont ti benhirâo et vouaiquie coumeint la dzalosi dâo vilhio a fé férè à sa fenna oquiè à quiet le ne peinsâvè pas d'à premi.

On nous écrit d'Yverdon, au sujet de l'article que nous avons publié derniêrement sur les hauts talons:

« L'usage du soulier-échasse chez les dames est, à ce qu'il paraît, fort ancien, car voici ce que je trouve dans un recueil de 1730:

Elles ont sur la tête une énorme coiffure Et sur de hauts patins leurs pieds à la torture. Or si vous supprimez ces secours superflus Il ne vous restera qu'un tiers de femme au plus.

Définition. L'amour est un œuf frais, le mariage un œuf dur et le divorce un œuf brouillé. — L'amour, ajoutent quelques-uns, est un roman qui a le caprice pour préface, l'indifférence pour conclusion, et dont il est extrêmement rare que les auteurs tirent une seconde édition.

Un voyageur entre à l'hôtel de la Paix, à V***, au moment où le propriétaire distribue de gros coups de bâton à un jeune homme.

- Est-ce votre fils ? interrompt le voyageur.
- Non, répond l'hôtelier, c'est mon neveu, qui profite de ses vacances pour faire un séjour d'agrément dans ma famille.

En « faisant » l'appartement, Calino s'approche d'un bocal où nagent des poissons rouges; il prend un de ces malheureux cyprins et se met à le frotter vigoureusement avec une brosse à tapis.

La maîtresse du logis survient, et, levant les bras au ciel:

- Ah çà! mais êtes-vous fou? Vous brossez mes poissons rouges!
- Dame! madame m'a recommandé de les tenir propres!

Opéra. — Lundi 30 Mai: La Favorite, grand opéra en quatre actes, musique de Donizetti.

PAPÉTERIE L. MONNET. — Reçu un bel assortiment de presses à copier. — Prix avantageux. — Impressions de cartes de visite, têtes de lettres, enveloppes avec raison de commerce, cartes de bal, de soirées, de convocation, etc.

L. MONNET.